



N° du dossier
A remplir par
L'Espace Familiales

Fiche de pré-inscription aux mercredis récréatifs

Informations « Enfant »

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Age :
Classe et école fréquentées à la rentrée 2017 :
.....

Informations « Famille »

Nom du / des responsable(s) légal/légaux :
Adresse :
.....
Code postal/Ville :
Téléphone Domicile :
Mobile (père) :
Mobile (mère) :
@(parents) :
N° d'Allocataire CAF :

LES DOSSIERS NON COMPLETS SERONT MIS EN LISTE D'ATTENTE



N° du dossier
A remplir par
L'Espace Familiales

Fiche de pré-inscription aux mercredis récréatifs

Informations « Enfant »

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Age :
Classe et école fréquentées à la rentrée 2017 :
.....

Informations « Famille »

Nom du / des responsable(s) légal/légaux :
Adresse :
.....
Code postal/Ville :
Téléphone Domicile :
Mobile (père) :
Mobile (mère) :
@(parents) :
N° d'Allocataire CAF :

LES DOSSIERS NON COMPLETS SERONT MIS EN LISTE D'ATTENTE



Extrait du règlement

FONCTIONNEMENT

- L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis hors vacances scolaires (selon un calendrier établi) de 11h30 à 17h30 au sein du groupe scolaire Lucie Aubrac (restauration obligatoire).
- Seuls les enfants âgés de **3 ans révolus à 11 ans** peuvent intégrer la structure.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Prioritairement, les places sont attribuées aux familles mouvalloises, puis aux familles non-mouvalloises uniquement si des places sont disponibles
- L'inscription est annuelle, avec modification possible au trimestre.
- **A joindre obligatoirement :**
 - copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : quittance EDF)
 - de l'attestation de l'employeur stipulant une activité professionnelle le mercredi pour chaque parent
 - avis d'imposition 2016
- **LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET MIS SUR LISTE D'ATTENTE.**
- Date limite des dépôts des dossiers **le samedi 3 juin 2017**
- Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles, un **tirage au sort** aura lieu **le mercredi 7 juin 2017**. Vous serez informé le jour même par téléphone et/ou par mail.
- **Le paiement devra s'effectuer le 14 juin 2017**

INFORMATIONS GARDERIE

- La municipalité a mis en place une garderie payante le soir de 17h30 à 18h30

Nom(s) et prénom(s) du ou des représentant(s) légal (aux)
..... déclare(nt) exacts les renseignements inscrits sur la fiche.

A le

Signature du/des représentant(s) légal/légaux

Extrait du règlement

FONCTIONNEMENT

- L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis hors vacances scolaires (selon un calendrier établi) de 11h30 à 17h30 au sein du groupe scolaire Lucie Aubrac (restauration obligatoire).
- Seuls les enfants âgés de **3 ans révolus à 11 ans** peuvent intégrer la structure.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Prioritairement, les places sont attribuées aux familles mouvalloises, puis aux familles non-mouvalloises uniquement si des places sont disponibles
- L'inscription est annuelle, avec modification possible au trimestre.
- **A joindre obligatoirement :**
 - copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : quittance EDF)
 - de l'attestation de l'employeur stipulant une activité professionnelle le mercredi pour chaque parent
 - avis d'imposition 2016
- **LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET MIS SUR LISTE D'ATTENTE.**
- Date limite des dépôts des dossiers **le samedi 3 juin 2017**
- Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles, un **tirage au sort** aura lieu **le mercredi 7 juin 2017**. Vous serez informé le jour même par téléphone et/ou par mail.
- **Le paiement devra s'effectuer le 14 juin 2017**

INFORMATIONS GARDERIE

- La municipalité a mis en place une garderie payante le soir de 17h30 à 18h30

Nom(s) et prénom(s) du ou des représentant(s) légal (aux)
..... déclare(nt) exacts les renseignements inscrits sur la fiche.

A le

Signature du/des représentant(s) légal/légaux